

Réunion de Bureau, 21, 22 et 23 janvier 2011 - Lyon (Rhône)

Présents : Jean Pierre Holvoet, Éric Lefebvre, Annick Menier, José Prévôt, Laurence Tanguille, Henri Vaumoron.

Directeur technique national : Éric Alexis *Le bureau a validé le compte rendu de la réunion du 17 et 18 septembre 2010.*

Ordre du jour de la réunion

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Organisation de la fédération 2 Bilan comptable 2010 3 Orientations demandées pour le cahier des charges du logiciel de gestion « Coupons d'initiation / Gestion des adhérents » 4 Dysfonctionnements sur le serveur 5 Actualisation du Rapport d'orientation 6 Les agréments de la Fédération 7 Point sur la convention d'objectifs 8 L'Assemblée Générale de 2011
Appel de candidatures et élections à prévoir
Modifications statutaires
Groupe de réflexion pour la place des femmes dans la Fédération
Vote des Grands Electeurs
Procès-verbal de l'Assemblée générale 2011
Réalisation du Descendeur et documents pour l'AG
Gestion de la liste des Grands Electeurs 9 Fonctionnement et avenir de la commission Spelunca-Librairie 10 Les listes Internet et les consultations par voie électronique 11 Publications fédérales
- Le Pass fédéral
- Le Mémento du Dirigeant
- Réalisation du calendrier des stages
- La Lettre de l'élu
- Evolution du « Descendeur » 12 Point sur l'emploi au Siège | <ul style="list-style-type: none"> 13 Point sur les assurances 14 Les commissions ou groupes de travail
- La Commission Professionnelle
- La Commission Financière
- La Commission spécialisée de terminologie et néologie
- Groupe de travail sur les cavités artificielles ou anthropiques 15 Questions diverses
- Suite de l'action vers les politiques
- Protocole ou convention avec Cuba
- Délégation canyonisme
- Suite à l'opération Spéleo et canyon pour tous
- Charte contre l'homophobie
- « Millau 2013, 50 ans de la FFS et histoire des fédérations nationales d'Europe »
- La relation entre le SNPSC et la définition de la spéléologie
- Recherche de modification du contrat du photocopieur (Jacques Orsola)
- Point sur l'étude de la téléphonie
- Utilisation des chèques emploi associatif sur les stages
- Vente du véhicule de la fédération
- Inspecteur coordonnateur BEES
- L'ANECAT
- Appel de cotisations 2011 - bilan
- Stages de formation des dirigeants fédéraux
- Communications, relations presse et médias. Référents FFS |
|--|---|

1. Organisation de la Fédération

Un certain nombre de points n'a pas été tranché par le dernier comité directeur. Il s'agit de la place dévolue à l'activité canyonisme, la composition du comité directeur, le nombre de membres et la question des pôles.

Sur le premier point, il est proposé, soit de créer un comité national de canyonisme qui serait chargé de la gestion du canyonisme en lien avec l'ensemble des commissions fédérales ou des pôles, soit de créer un pôle canyonisme.

Il est rappelé que le canyon a aujourd'hui sa place au sein de la Fédération même si l'affichage reste insuffisant. La dynamique actuelle ne doit pas être cassée en relançant un débat qui pourrait conduire à opposer les deux activités. Néanmoins, il appartiendra au comité directeur de se prononcer sur l'organisation de la Fédération afin que le canyonisme apparaisse d'une façon ou d'une autre et pas uniquement dans le pôle enseignement.

Le bureau n'est pas tombé d'accord sur une proposition unique. En conséquence, plusieurs hypothèses seront soumises au comité directeur.

Concernant les pôles, il convient de rappeler qu'il est plus important de savoir quels objectifs chacun d'eux doit atteindre plutôt que de définir avec précision quelles commissions les composent. Un travail de définition des orientations de chaque pôle est à réaliser d'ici le prochain comité directeur, à l'image du pôle développement centré sur les jeunes et les familles.

2. Bilan comptable 2010

Le bilan de l'exercice 2010 permet d'envisager un excédent.

Il est important de présenter le budget prévisionnel de l'exercice 2011 des commissions par pôle.

3. Orientations demandées pour le cahier des charges du logiciel de gestion « Coupons d'initiation / Gestion des adhérents »

L. Mangel et J. Pouyé ont bien avancé sur la mise au point du cahier des charges en vue de faire une consultation de prestataires pour la mise en place d'un nouveau logiciel. Toutefois, compte tenu de la faiblesse des moyens financiers disponibles, il convient de s'interroger sur une réalisation par phase. Par ailleurs l'outil devrait permettre d'intégrer d'autres besoins : information de la fédération, gestion des adhésions et des abonnements.

Il faut lister les applications existantes à partir de Raysoft et celles qui ont été développées par L. Mangel. É. Alexis voire avec J. Pouyé et L. Mangel.

Il faut une architecture suffisamment dimensionnée s'appuyant sur des outils du marché et demander au prestataire un niveau de documentation très développé.

Dans cette recherche de logiciel, pour les coupons, il est souhaité de mettre fin au « pré-vendu ». Il faut privilégier le paiement par carte bancaire et (ou) le prélèvement bancaire à condition que toutes les ventes proposées par la Fédération, soient faites par ce moyen. De même, il faut prévoir le remboursement des coupons d'initiation en cours.

Calendrier de réalisation :

- Remise en forme du cahier des charges la première semaine de février,
- Consultation des sociétés de services : 1 mois,
- Analyse et négociation des offres : 2 mois,
- Mise au point de la commande définitive : 15 jours,
- Développement des outils : 1 mois,
- Mise en place dans notre système : 1 mois,
- Mise en place fonctionnelle, le 1^{er} octobre 2011.

Le cahier des charges sera diffusé au Comité directeur par É. Lefebvre après sa validation technique.

L. Mangel et J. Pouyé vont rencontrer l'informaticien de la FFME, afin d'analyser leur produit et d'évaluer sa transposition éventuelle à la FFS.

4. Dysfonctionnements sur le serveur

Afin de résoudre les pertes de messages des détenteurs d'adresses gérées par Orange, le bureau donne son accord pour la mise en place d'un serveur dédié.

Pour son administration, L. Mangel a la charge d'animer un réseau de bénévoles pour minimiser le coût de gestion. La prise en charge par une société de service est mise en attente. Sous réserve des disponibilités de chacun, François De Félix et Vincent Boilloux s'associent avec L. Mangel pour gérer la mise en place du serveur dédié.

La mise en place des listes actuelles devrait être effective à partir du 8 février. Le basculement entre l'hébergement mutualisé actuel et le serveur dédié va s'étaler sur plusieurs semaines. Afin de ne pas perdre de message pour tous ceux qui ont des adresses en « ffspeleo.fr », les mailing-lists FFS seront « probablement » hébergés sous le nom de domaine « speleos.fr » ou alors « listes.ffspeleo.fr ».

5. Actualisation du rapport d'orientation

Il faut intégrer les modifications votées en Assemblée générale notamment concernant le groupe de travail sur la place des femmes au sein de la Fédération. Pour les EDS, il n'est pas nécessaire de modifier le Rapport d'Orientation. Il faut juste une modification du règlement intérieur des EDS, ce qui a été fait par F. Rozier.

6. Les agréments de la Fédération

La Fédération a une délégation, des agréments et des conventions qui lui sont accordés par les ministères, mais il est difficile d'en retrouver l'authentification ou du moins la trace écrite dans les archives fédérales.

Nous n'avons plus l'agrément de jeunesse et d'éducation populaire, celui-ci aurait dû être renouvelé dans les deux ans qui ont suivi la publication du décret n°2002-571 du 22.04.2002. En principe, cet agrément permet d'obtenir un accès au financement par le FONJEP (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire).

Le bureau donne son accord pour établir un dossier de demande d'agrément de jeunesse et d'éducation populaire et rechercher la possibilité d'utiliser les financements du FONJEP.

H. Vaumoron avec l'aide d'É. Alexis prépare le dossier et étudie les possibilités des financements.

7. Point sur la convention d'objectifs

Il ne devrait pas apparaître de fonds dédiés dans l'exercice de l'année 2010.

Toutefois, on note une insuffisance dans les propositions de formation. Il y a eu des annulations pour les stages : Instructeur canyon, Stage Plongée souterraine spécialisation « mélanges », Stage photo et Stage infirmier. Il y a eu une mauvaise évaluation des budgets par les commissions.

Cette constatation nécessite de revoir le modèle de réalisation des budgets pour l'exercice 2011.

Pour la Convention d'Objectifs de l'année 2011, il faut commencer à repérer les actions à y inscrire d'ici la réunion du comité directeur de mars et sortir une première version chiffrée.

Il est nécessaire de travailler efficacement avec le comité directeur et de responsabiliser les différents acteurs de la Convention d'objectifs.

8. L'Assemblée Générale de 2011

Élections à prévoir

Trois postes sont vacants au sein du comité directeur, certains de ces postes n'ont pas eu de candidats suite à notre Assemblée générale de 2010. Il faut effectuer un appel de candidatures et prévoir les élections au cours de notre prochaine Assemblée générale.

L'appel de candidatures sera publié dans le prochain Spelunca à paraître fin mars. Il sera transmis par La Lettre de l'Elu électronique.

Modifications statutaires et RI

Suite au travail du groupe « Organisation de la Fédération », il faut modifier nos statuts et RI pour les proposer à la prochaine réunion du Comité directeur de mars.

H. Vaumoron prépare le dossier avec la commission Statuts & RI et J.-P. Holvoet.

Groupe de réflexion sur la place des femmes dans la Fédération

H. Vaumoron prend contact avec B. Boutin pour la présentation au prochain Comité directeur du travail réalisé. É. Alexis mobilise M. Meyssonier pour formaliser ce travail.

Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale

Pour effectuer la validation du procès-verbal de l'Assemblée générale ou d'autres votes, il convient de modifier les modalités de vote par internet des Grands Electeurs ou du comité directeur. Un logiciel a été créé par O. Guérard et suivi par J. Pouyé, comprenant un outil de vote en ligne, protégé, donc confidentiel. Il faut maintenir le principe d'un vote électronique mais ne pas le lancer pendant les congés d'été. La difficulté sera de trouver une période suffisamment longue pour assurer la consultation tout en respectant les délais de parution dans le numéro de Spelunca de septembre.

Cette consultation par voie électronique impose une modification de l'article 7 du règlement intérieur de la Fédération. Cette modification est à proposer au comité directeur. Il faudra, ensuite, qu'elle soit validée par l'Assemblée générale de cette année.

Réalisation du descendeur n°27 et des documents pour les Grands électeurs

Le Descendeur n°27 complet sera accessible sur le site internet fédéral début de la deuxième semaine d'avril.

Les documents papiers transmis aux grands électeurs comprendront :

La convocation de l'Assemblée générale extraordinaire :

- Convocation
- Ordre du jour
- Les dossiers soumis au vote

La convocation de l'Assemblée générale Ordinaire :

- Convocation
- Ordre du jour
- Les dossiers soumis au vote dont les tarifs d'adhésions et des publications

Planning de réalisation du Descendeur :

- J. Pouyé termine la récolte des rapports des commissions pour le 20 février, en même temps le groupe de lecture finalise les documents pour leur mise en page
- L. Mangel réalise la maquette de la mise en page pour le 4 mars
- Pour tous les articles inclus dans le Descendeur, validation par H. Vaumoron avec le groupe de relecture jusqu'au 18 mars
- Présentation de la maquette au Comité directeur de mars
- La mise en forme définitive est prévue pour la fin de la première semaine d'avril
- L'impression se réalise dans les deux semaines suivantes
- La mise en ligne sur le site fédéral sera réalisée dans la dernière semaine d'avril

Cela impose que H. Vaumoron donne avant le 20 février à peu près le volume du Rapport d'orientation, le Rapport moral, le Rapport financier et les documents soumis à l'Assemblée générale.

Gestion de la liste des Grands électeurs

H. Vaumoron envoie aux CDS et aux CSR un rappel pour qu'ils transmettent avant le 1er mai, le cas échéant, les modifications de leurs dirigeants et la liste à jour des grands électeurs pour que nous ayons à l'Assemblée générale une liste exacte des représentants des CDS et CSR.

É. Alexis fait le point avec les salariés pour répartir le travail de mise à jour des coordonnées dans les différentes listes fédérales.

Préparation logistique de l'assemblée générale

Prix Hammel /De Joly : H. Vaumoron demande à I. Obstancias d'organiser le jury et de prévoir l'appel à dossier pour les prix par les listes de communications fédérales.

Pour les rapports des commissions, professionnelle et Spelunca/Librairie, H. Vaumoron prend contact avec E. Tessanne et N. Jonard. S'il n'est pas possible d'obtenir des informations sur l'exercice de l'année, il rédigera quelques lignes avec les éléments connus.

Il faut prévoir les invitations pour les fédérations partenaires et nos administrations institutionnelles.

9. Fonctionnement et avenir de la Commission Spelunca/Librairie :

Il faut lancer un appel à candidatures en précisant les attentes sur la politique d'achat, la présence sur les congrès, la mise à jour du site internet, la vente par correspondance et le travail en partenariat avec le trésorier fédéral.

En attendant l'élection d'un nouveau ou nouvelle président(e) de la commission :

- La gestion des commandes est effectuée par le comptable sous contrôle du trésorier, pour optimiser les coûts.
- La saisie des nouveaux ouvrages sur le site est réalisée par les salariés du siège.

En cas de demandes de présence de la commission sur les manifestations, la préparation sera effectuée par le comptable. La fourniture du matériel sera assurée, soit par les organisateurs directement, soit par un transporteur, soit par le service d'un bénévole. Il faudra identifier la personne responsable de la gestion et de la livraison du stock, et prévoir un mode opératoire sur clé USB pour le suivi financier. Ce mode opératoire est à mettre au point entre G. Mercier et É. Lefebvre.

10. Les listes internet et les consultations par voie électronique

Les CTF demandent s'ils peuvent recevoir les messages venant de la liste GE/CSR/CDS. Un accord de principe est donné sous réserve que le comité directeur approuve cette demande. Au préalable, il faut demander l'accord aux présidents des CDS, employeurs.

Création du logiciel de consultation des grands électeurs :

O. Guérard doit finir de le développer, une proposition finale sera fournie pour la 1ère semaine de février. Un essai sera effectué sur la liste du comité directeur pour valider son fonctionnement et sa mise en place.

Bilan des listes :

Il sera effectué après la mise en place du serveur dédié.

11. Publications fédérales

Le Pass fédéral :

Une négociation est en cours entre D. Lasserre, le courtier « Gras Savoye » et l'assureur AXA pour obtenir un financement pour ce document, A. Menier a contacté différents partenaires.

Les coûts des publicités proposés sont les suivants :

- 1/ pour la 4ème de couverture, 1 800 € HT
- 2/ pour la 2ème de couverture, 1 300 € HT
- 3/ pour la 3ème de couverture, 1 300 € HT
- 4/ pour une demi-page, 700 € HT
- 5/ pour un quart de page, 400 € HT

Ce barème doit être revu et étoffé en intégrant le nombre de tirages et les supports de communications. Des discussions sont en cours pour une mise au point définitive du financement en février. Dès que la maquette et l'appel d'offre sont terminés, il faudra choisir l'imprimeur.

Le Mémento du dirigeant :

Le Bureau maintient la demande d'existence du Mémento du dirigeant sous forme électronique et papier. Ce point est à confirmer par le comité directeur. H. Vaumoron signale que le groupe de travail sur la mise à jour ne peut pas fonctionner dans les conditions actuelles.

H. Vaumoron recherche un stagiaire en droit public pour une partie du travail de mise à jour du document.

Réalisation du calendrier des stages

Le bilan est positif. Le bureau propose au comité directeur de poursuivre cette méthode pour l'édition 2011/2012.

La lettre de l'élu :

Sa sortie est prévue dans les prochaines semaines. Il faudra y intégrer l'appel de candidatures pour les membres du comité directeur et les postes de présidence des commissions.

Évolution du descendeur

Se reporter au point 8, ci-dessus.

12. Point sur l'emploi au siège

La revalorisation salariale pour l'exercice 2011 :

Au 1^{er} janvier 2010, le SMIC était de 1 294 €, au 1^{er} janvier 2011, il est de 1 347 €, soit une augmentation de 1,28 %. Compte tenu du fait qu'il n'y a pas eu d'augmentation pour l'année 2010, le bureau décide d'une augmentation de 1,5% pour l'année 2011.

Un salarié souhaiterait mettre un terme à son contrat de travail assez rapidement. Pour remplacer ce salarié, il sera proposé un CDI avec une période d'essai. Le recrutement se fera en direct par la fédération. En parallèle, il serait intéressant de vérifier les possibilités d'aide financière par l'intermédiaire du FONJEP.

Pour le contrat de J. Pouyé, il est décidé de proposer un CDD de 6 mois avec la possibilité de le renouveler deux fois. Le temps horaire est maintenu à 30 heures et les congés sont à prendre.

13. Point sur les assurances

A la demande du président de la commission assurance et du trésorier, un tour d'horizon sur les assurances sera présenté à la prochaine réunion du comité directeur.

H. Vaumoron prépare un message aux clubs sur les dates d'échéance du contrat et la prise d'effet de l'assurance.

14. Les commissions ou groupes de travail

Il est nécessaire d'actualiser les rôles et les règlements intérieurs des commissions édités dans le Mémento du dirigeant. Ce point est suspendu à la décision qui sera prise par le comité directeur sur l'évolution des commissions au sein du projet des pôles.

Points à faire

La commission professionnelle

Un appel à candidature sera effectué pour remplacer E. Tessanne qui a démissionné.

La commission financière

Les tâches des commissions et des délégations sont définies dans le Mémento du dirigeant au chapitre C.I et pour la commission financière elles sont définies page.C.I.3.

Au cours de sa réunion d'octobre, le Comité directeur a voté les modifications de ses tâches en tenant compte des nouveaux outils statistiques permettant d'effectuer une analyse financière. Ses missions sont complétées dans le règlement financier à l'article 4 Les organes de contrôle et de conseil, article.4.3 (Voir Mémento du dirigeant page.A.VI.2).

Mais cette commission n'a pas de règlement intérieur qui permettrait de définir sa gestion et son fonctionnement.

Commission spécialisée de terminologie et de néologie

En juin 2010, le ministère des sports a demandé suite à la création de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de désigner une personne pour y siéger.

La mission de cette commission est :

- d'établir les cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français,
- de proposer des termes et expressions, accompagnés de leur définition,
- de concourir à la diffusion auprès des usagers des expressions et définitions retenues, publiées au Journal officiel.

Cette commission doit pouvoir s'appuyer sur un expert désigné par le président de chaque fédération délégataire. L'ensemble de ces experts, formant le réseau des correspondants officiels de la commission, a accès à nos différents travaux.

Suite à cette demande, C. Prévot a été nommé pour représenter la spéléologie et C. Viala comme suppléant, celui-ci ne souhaitant pas être le représentant en titre.

Groupe de travail sur les cavités artificielles ou anthropiques

F. Marchand souhaite avoir une lettre de mission définissant les limites de l'action et officialisant le travail qui sera réalisé par l'équipe. La demande va être soumise à l'avis du comité directeur.

Règlement des commissions

Suite aux événements internes de la commission SSF, le Bureau demande à H. Vaumoron de prendre contact avec la DN de la commission pour anticiper la modification du RI de la commission.

15. Questions diverses

Suite de l'action vers les politiques

Suite à la Conférence des présidents de régions des 4 et 5 décembre 2010 à Mèze (34), H. Vaumoron reprendra la proposition de courrier qui est en annexe du compte rendu pour le diffuser à tous les CDS et CSR.

Protocole ou convention avec cuba

Le Bureau demande à la DN de la CREI de soumettre le projet pour validation au comité directeur de mars.

Délégation canyonisme

Le Bureau en accord avec la DN Canyon proposera au Comité directeur de s'engager dans une stratégie aboutissant à l'obtention de la délégation pour le canyonisme.

Suite à l'opération Spéléo et canyon pour tous

Le compte rendu des journées de Saint Bauzille sera intégré au Descendeur. Les actes des tables rondes du congrès de Sault figureront dans le prochain Spelunca.

Un groupe de travail s'est constitué pour définir les suites à donner et notamment travailler sur des référentiels de stage permettant à des cadres d'intervenir auprès de personnes handicapées.

Charte contre l'homophobie

H.Vaumoron prépare le courrier d'accompagnement pour la demande de modification de la charte et il sera envoyé au CNOSF.

« Millau 2013, 50 ans de la FFS et histoire des fédérations nationales d'europe »

Le Bureau sollicite la commission communication pour préparer le cinquantenaire de la FFS, notamment la préparation d'une exposition. Il faut anticiper sur le budget pour évaluer les besoins dès l'exercice 2011.

Pour le projet de la Grande tyrolienne, le bureau réaffirme que ce projet doit être soumis en priorité au partenaire officiel de la fédération qui est la société BEAL. Ce n'est qu'en cas d'une réponse négative que d'autres partenaires pourront être sollicités.

La relation avec le SNPSC

Une réunion est fixée le 18 février pour discuter des différents problèmes nationaux.

Recherche de modification du contrat du photocopieur

Il n'y a pas de nouvelle concernant cette démarche.

Point sur l'étude de la téléphonie.

Le téléphone sur IP est en cours d'expérimentation pour une période de deux mois. Si les conditions techniques à respecter ne s'avèrent pas trop contraignantes, une information sera adressée à l'ensemble des responsables fédéraux. J. Pouyé compose le texte explicatif et L. Mangel l'envoie aux Régions, aux CDS, aux commissions, aux délégations et au comité directeur.

Utilisations des chèques emploi associatif sur les stages

Les chèques « Emploi associatif » ont été utilisés sur un stage et pour payer la vacation de M. Rouchon. Leur emploi se révèle positif et surtout pratique pour les gestionnaires de stages. Cette possibilité de règlement des emplois occasionnels est intégrée dans tous les dossiers de demande d'agrément ou d'organisation des stages.

Vente du véhicule de la Fédération (Jumpy)

R. Legarçon avait proposé d'acheter le véhicule utilisé par la commission Spelunca/Librairie, dans le cas où il n'y avait pas d'acheteur. Le centre Pierre Valdo, association caritative de renom sur Lyon, a fait une offre d'achat de 300 €. Le trésorier a validé cette offre.

Inspecteur coordonnateur BEES

Mr. X. Thuries a été nommé à ce poste. Il tiendra une première réunion le 25 février 2011.

L'ANECAT

Cette année, le stage de guide a été annulé. En 2009, É. Alexis y avait représenté la Fédération.

Le bureau relance É. Alexis pour l'étude sur la réglementation liée à la participation des scolaires à nos activités, quelque que soient leurs formes : initiation, parcours pédagogique, chemins karstiques etc...

Appel de cotisation 2011

A la mi-janvier, les inscriptions réalisées sont plus importantes soit 150 licences en plus qu'à la même date en 2010.

Pour l'organisation du siège, il n'y a pas de changement fondamental par rapport à la dématérialisation du dossier. Un nouveau message a été envoyé vers les clubs, le 21 janvier pour préciser le mode de saisie et de validation. Il est trop tôt pour faire un bilan.

Pour la prochaine saison, il faut que les documents soient prêts au plus tard, le 15 septembre.

Stages de formation des dirigeants fédéraux

Le stage de novembre a été annulé faute d'un nombre suffisant de participants.

Le contenu du stage doit être réétudié, peut-être à la demande, ce qui impose de questionner l'ensemble de nos organes déconcentrés.

É. Alexis émet l'idée de s'appuyer sur les CTF (Conseillers techniques fédéraux) pour engager des actions de formations en direction des clubs. Ce qui permettrait de répondre à des demandes spécifiques et locales.

Il faut voir si l'offre de stage peut être revue et traitée, pour partie, avec l'offre proposée par les CDOS. Cela permettrait d'alléger les demandes spécifiques à nos activités.

Il faut peut être s'appuyer sur les réunions grandes régions pour apporter des formations à la demande pour des petits nombres. Donc, effectuer un questionnement en parallèle et prévoir un temps d'intervention.

Communications, relations « presse » et « medias ». référents FFS

H. Vaumoron reçoit parfois des appels de journalistes pour des articles de presse, comme d'autres responsables fédéraux. Il a transmis ces contacts au secrétariat pour établir un bloc note, ou un listing ou un répertoire des coordonnées des journalistes, ce répertoire devant s'étoffer dans le temps. Suite à l'accident à la Dragonnière de Gaud, les contacts médiatiques ont été nombreux.

Quelque soit les conditions existantes, il faut une liste de contacts et elle doit être mise à jour en permanence. C'est une gestion qui doit être effectuée par la commission communication. Tant que nous n'aurons pas de contacts personnalisés avec les médias, nous perdrons les moyens d'informer le grand public avec rapidité et en direct.

A. Menier sera intégrée à la commission communication.

Opération OSEE

L'opération est terminée depuis le 8 janvier, le déséquipement doit être achevé fin janvier. Il est nécessaire de réaliser un important travail de nettoyage, de remise en état et d'inventaire du matériel. Ensuite, il faudra mettre en place la gestion du matériel à conserver, choisir un lieu de stockage et sa future utilisation.

La remise en état du lieu nécessite des travaux de terrassement et de nivellement. Le lieu des travaux se situe à la perte dite du « Pommier » ou aven dit du « Puits de Ronze » sur la propriété de Monsieur Marron, Maire de Labastide-de-Virac.

Le Bureau donne son accord pour déroger au règlement financier de la Fédération afin d'autoriser la commission à engager les dépenses affectées à la réfection du site d'accès à la cavité.

Le bilan financier définitif sera présenté au Comité directeur pour l'affectation des sommes restantes.

Un article est en cours pour présenter le bilan de l'opération. Il sera publié dans le prochain Spelunca.

A. Menier informe le Bureau de la mise en place par la commission SSF d'une communication interne par SMS.

Désignation du délégué au musée et objets historiques

A. Menier relance L. Tanguille pour désigner un délégué.